**Participation aux travaux du Pacte : STOP ou ENCORE ?**

Dans le précédent édito, nous faisions écho des négociations à venir dans le cadre de l’avant-projet de décret relatif aux «soutien, développement des compétences professionnelles et évaluation des membres du personnel». Deux pages présentaient le contenu du mécanisme tel que prévu par le Gouvernement. Nous savions dès le départ que ce chantier du Pacte constituerait un dossier sensible et «à haute tension». Nous ne nous trompions pas ! Nos partenaires du front commun syndical ont menacé de quitter le Comité de concertation du Pacte. Nous avons pris acte et nous ne posons pas de jugement. Qu’en est-il de la CSC-Enseignement ?

Il est clair que notre organisation ne s’oppose pas à un mécanisme d’évaluation pour autant qu’il soit porteur de sens. Autrement dit, qu’il poursuive l’objectif de renforcer positivement les pratiques des enseignants et principalement des plus nouveaux dans la fonction. Selon nous, cet objectif ne pourra être atteint qu’à plusieurs conditions :

- le contenu de l’évaluation ;

- la qualité de l’évaluateur ;

- la relation de confiance entre l’évaluateur et le membre du personnel évalué.

Dès le départ, nous avons posé ces conditions comme étant incontournables. Ainsi, tout comme on le pratique pour les élèves, l’enseignant doit être informé des objectifs poursuivis par l’évaluation, des items précis sur lesquels portera l’entretien avec sa direction et des moyens concrets mis à sa disposition dans le cas où, au cours de cet entretien, des pratiques devraient être améliorées.

Nous savons pertinemment que les plus jeunes enseignants souffrent d’un manque de reconnaissance et d’accompagnement. Ce devrait être le but premier (et ultime) du processus.

Encore faut-il que l’évaluateur dispose de toutes les qualités pour ce faire. Cela passera inévitablement par une formation obligatoire et de qualité, sans dispense possible, pour tous ceux qui seront impliqués dans le mécanisme d’évaluation (tant dans son aspect formatif que sommatif), membres des Pouvoirs organisateurs chargés de l’évaluation inclus.

Au-delà de cela, la confiance devra impérativement être au rendez-vous. Cette confiance ne s’invente pas, elle ne s’achète pas. Elle s’installe petit à petit et s’entretient quotidiennement. Elle est garante du système. Elle le porte si elle est naturelle.

L’évaluation ne sera jamais porteuse de sens si son unique but est d’installer l’autorité de celui qui la pratique. Par contre, elle pourrait s’avérer riche et servir le système si les conditions décrites ci-dessus sont réunies. C’est la raison pour laquelle nous avons insisté lourdement pour obtenir des garanties : modèles de documents négociés et rendus obligatoires, pas d’évaluation par les pairs, absence de mention sur le rapport établi par la direction…

Par contre, notre position a toujours été très critique vis-à-vis de l’évaluation-sanction.

A l’heure d’écrire ces lignes, les négociations ne sont toujours pas terminées. Une concentration de militants a eu lieu le 7 février à Charleroi. Pendant ce temps, les représentants syndicaux rencontraient Paul Magnette, Président du Parti socialiste. Il lui ont rappelé les quatre revendications portées depuis la première manifestation du mois de février 2022.

Depuis les prémices de ce qui allait devenir le «Pacte pour un enseignement d’excellence», de nombreux débats ont eu lieu, y compris au sein de notre organisation. Bien avant le début des travaux, nous dénoncions les inégalités de notre système éducatif en prônant la mise en place d’une «école du fondement» avec un véritable tronc commun. Nous étions en quelque sorte précurseurs. Nous l’avons écrit plusieurs fois : le Pacte résulte d’un compromis entre plusieurs acteurs. L’objectif qu’il poursuit est noble et indispensable en Fédération Wallonie-Bruxelles. Depuis 2017, nous prenons part aux différents débats, forts de nos principes et de nos valeurs. La tâche n’est pas toujours aisée et demande force et courage.

Nous ne sommes pas habitués à fuir nos responsabilités. Faisant référence au titre de cet édito, je vous invite à prendre connaissance attentivement de la position de la CSC-Enseignement reprise dans le communiqué débattu et voté par notre Comité communautaire commun (page suivante).

Je vous invite également à lire l’excellent article de Jean Blairon (en pages 9 à 16). Il fait suite à la soirée-débat organisée par notre secteur fondamental à propos des pressions à l’école.

Je vous en souhaite bonne lecture.

º Roland Lahaye